



Chômage : sous les chiffres, une violente réalité pour les privés d'emploi !

Pôle Emploi et la DARES viennent de publier les chiffres des travailleurs privés d'emploi inscrits à Pôle emploi au deuxième trimestre 2022.

Le gouvernement a beau s'auto-congratuler de la baisse du nombre de privés d'emploi, elle n'est que de -0,8% sur le trimestre pour les demandeurs en catégorie A (hors Mayotte). Elle est en revanche de -15,6% sur l'année, alors que la Dares observe une baisse de 16,3% des privés d'emploi indemnisés. C'est bien la preuve que le durcissement des règles pour ouvrir des droits aura conduit les privés d'emploi, soit à se tourner vers des contrats précaires : + 1,2% sur un an des demandeurs d'emploi en catégorie B et C (activité réduite), soit à ne plus être indemnisés. Quel habile tour de passe-passe : au lieu de venir à bout du chômage, le gouvernement vient à bout des chômeurs en les écartant de l'indemnisation !

Si l'on s'intéresse d'ailleurs au détail de ces chiffres, force est de constater que le nombre de jeunes en catégorie A, lui, stagne à 0% sur le trimestre. Et, à l'aune de la nouvelle réforme des retraites – dont nous savons qu'elle ferait grossir les rangs des séniors au chômage, le chiffre des plus de 50 ans en contrat précaire (catégories B et C) augmente lui de 6,3% sur un an !

Mieux encore, au quatrième semestre 2021, seul 47,3 % des personnes inscrites à Pôle emploi sont indemnisées ! Les radiations administratives ont, elles, augmenté de 41% sur un an. Pour diminuer le nombre de privés d'emploi, le gouvernement les pousse vers la sortie de Pôle emploi plutôt que vers des emplois pérennes.

Nous nous interrogeons d'ailleurs sur les intentions sur Olivier Dussopt après ses déclarations d'hier sur la nécessité « d'aller plus loin » concernant la réforme d'assurance chômage. Notamment sur la durée d'indemnisation et son caractère dégressif ; dispositif qui, pourtant, a déjà été jugé inefficace par le passé.

Effectivement, les discussions sur le projet de loi pouvoir d'achat démontrent que si la priorité du gouvernement est le plein emploi, il ne s'attarde visiblement pas sur la qualité de celui-ci ni sur le financement de la sécurité sociale. Aussi, le Ministre remet sur la table l'idée d'un comité d'expert gestionnaire de l'assurance chômage, comme le préconisait le Conseil d'analyse économique il y a un an passé.

À l'aune donc d'une nouvelle réforme de l'assurance chômage, avec comme perspective d'accentuer la précédente entrée en vigueur à l'automne dernier et combattue par toutes les organisations syndicales, l'exécutif ne cesse de vouloir réaliser des économies sur le dos des privé.es d'emploi mais aussi sur le budget global du système de protection sociale. À l'heure où les entreprises, aidées par l'État, font des surprofits, le gouvernement d'Élisabeth Borne décide en parallèle de précariser un peu plus les demandeurs d'emploi et de ne surtout pas augmenter les salaires des travailleurs.

La CGT sera donc présente, dès la rentrée, pour combattre toutes les réformes de paupérisation des salarié.es, des retraité.es et des privé.es d'emploi.

Rendez-vous est pris le 29 septembre pour une journée de mobilisation et de grèves interprofessionnelles.

Montreuil, le 27 juillet 2022